AVERTISSEMENTS AGRICOLES
BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES®
SPV
REGION CHAMPAGNE-ARDENNE
DLP 21-08-89153542

BULLETIN n° 87 du 18 AOUT 1989



POMME DE TERRE	: **Mildiou**	: **attention, période favorable aux contaminations.**
	Défanage	: **quelques résultats.**
BETTERAVE	: **Maladies**	: **situation.**
MAIS	: **Maladies et insectes**	: **situation.**
LUZERNE	: **Sitones**	: **toujours présents.**
TOURNESOL	: **Maladies**	: **situation.**
COLZA	: **désherbage du semis à la levée. Mouche du chou : protection au semis.**	

POMME DE TERRE

MILDIOU

Situation :

Après les contaminations enregistrées les 6-7 et 10 août dans de nombreux secteurs, une nouvelle contamination théorique a eu lieu le 16 août dans les 3 départements producteurs. La sortie de tache est prévue vers le 21 août.

La situation est saine mais les pluies, brumes et averses localisées avec des températures moyennes de l'ordre de 20°C sont favorables au mildiou.

Préconisation :

Maintenir une protection fongicide des cultures avec des produits de contact renouvelés tous les 7 jours (ou immédiatement si plus de 25 mm de pluie).

Dans le cas de parcelles non protégées au moment d'une pluie, intervenir 48 heures au plus tard après la pluie avec une spécialité pénétrante.

DEFANAGE

Pratiqué trop tôt, le défanage entraîne des pertes de rendement; pratiqué tardivement, il devient inefficace. En général, celui-ci pourra être pratiqué 25 jours avant la récolte.

Des essais comparatifs de diverses spécialités commerciales mis en place en 1988 par le S.P.V. montrent que :

- le Super-Fanox (Dinosèbe) et le Réglone 2 (Diquat) ont un effet immédiat et quasi total sur le dessèchement 15 jours après le traitement.
- le Harvade 25 F (Diméthipin) et le Basta LS (glufosinate ammonium) agissent plus lentement et donnent des résultats irréguliers à 15 jours mais relativement satisfaisants.

Aucune des spécialités n'a occasionné de nécroses vasculaires dans les tubercules.

Attention ! le défanage chimique des cultures de pomme de terre peut provoquer de graves intoxications sur le gibier.
Respectez les conditions d'emploi en particulier des nouveaux produits. (note dans le prochain bulletin).

Imprimerie du S.R.P.V. Champagne-Ardenne - Le Directeur-Gérant : J. BOUCHET - CPPAP n° 529 AD (C SPV 1984) - ISSN 0295-5776

08
REIMS
51
10
52

Publication périodique ABONNEMENT ANNUEL : 190 F

Ministère de l'Agriculture
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
62, avenue Nationale - La Neuvillette
B.P. 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Téléphone : 26.09.06.43

P 87

IMPRIMERIE LA RENAISSANCE - TROYES

BETTERAVE

MALADIES

Situation :

Pas ou peu d'évolution des maladies. Toujours quelques taches d'oïdium localisées (secteur de Montgueux-Isle Aumont).
La cercosporiose est observée dans plusieurs parcelles de la Marne et de l'Aube mais le niveau d'attaque reste faible même en parcelles non protégées.
La bactériose est toujours présente localement derrière les pluies orageuses.
Pas de ramulariose signalée.

Préconisation :

Toutes les parcelles doivent être protégées avec un fongicide polyvalent (cf avis du 4 août et message télématique du 8 août).

MAIS

MALADIES ET INSECTES

Situation :

De nombreuses nécroses, en tous secteurs, sont visibles à la ligule des feuilles basses. Celles-ci sont dues à la fusariose.
On observe toujours des araignées jaunes (tétranyques) sur la face inférieure des feuilles provoquant un jaunissement du maïs en bordure de parcelle. Ces infestations n'évoluent pas.

Préconisation :

Pas de lutte envisageable.

LUZERNE

SITONES

Situation :

La végétation est parfois peu développée (manque d'eau). L'activité des sitones continue en bordure de champs semés en juillet proches d'une parcelle de pois.

Préconisation :

Maintenir une surveillance sur les parcelles à risque et sur les luzernes récemment coupées, la reprise de végétation étant souvent plus lente compte tenu du manque d'eau.

TOURNESOL

MALADIES

Situation :

On note depuis une dizaine de jours dans l'Aube des nécroses profondes à la base des tiges dues au sclérotinia.
En tous secteurs, on observe quelques symptômes de botrytis sur capitule, favorisés par les pluies orageuses.

Préconisation :

Pas d'intervention.

COLZA

Désherbage de présemis et prélevée :

Peu de nouveautés par rapport aux années précédentes si ce n'est le mélange de matières actives déjà connues : 2 nouvelles spécialités ont obtenu une autorisation provisoire de vente :

- AMARILLO : de la Société La Quinoléïne, contenant du tébutame (576 g/l) et de la trifluraline (192 g/l) utilisable en présemis légèrement incorporé dans les 4-5 premiers centimètres du sol à la dose de 6 l/ha, il apporte un plus par rapport à Devrinol sur l'éthuse, le myosotis des champs, les repousses de céréales ; par contre, l'efficacité est moins bonne sur moutarde des champs.
- TAMBER : de la Société Stauffer, contenant du tébutame (350g/l) et du napropamide (15 g/l). Il s'utilise à la dose de 5l/ha en présemis incorporé. Dans les essais du SPV, Tamber apporte un peu plus par rapport à Devrinol sur matricaire camomille, repousses de céréales et un moins sur moutarde des champs.

Toutes les expérimentations menées par notre Service montrent qu'un traitement unique de présemis est rarement suffisant. La solution idéale réside le plus souvent dans la succession de produits de présemis et de prélevée.

Voir tableau des herbicides utilisables jusqu'à la levée du colza p. 4.

Protection insecticide au semis :

Mouche du chou

Depuis plusieurs années, les attaques de ravageurs d'automne restent faibles (altises - charançon du bourgeon terminal) permettant de faire des économies de traitement dans certains cas.
La mouche du chou, observée fréquemment, occasionne des dégâts souvent limités. On évitera, si possible, les semis trop précoces toujours les plus gravement atteints.

Dans les secteurs à risque, un traitement à base de microgranulés localisés dans la raie de semis peut se justifier. L'efficacité du traitement dépendra essentiellement de l'humidité du sol après le semis et d'une bonne répartition des produits sur la ligne.

Les traitements en végétation contre la mouche sont inefficaces.

Spécialités	Dose aux 100 m linéaires
CURATER	30 à 40 g
COUNTER PLUS	33 à 40 g
DELEX	30 à 40 g
DELTANET	40 g
ONCOL 5 G	30 à 40 g

EN RAISON DES CONGES ET DU DEPART EN RETRAITE DU RESPONSABLE DU LABORATOIRE, NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR NOUS CONTACTER AVANT TOUT ENVOI D'ECHANTILLONS POUR DIAGNOSTIC.

CETTE MESURE NE CONCERNE PAS LES ANALYSES DE RESISTANCE.

P88

DESHERBAGE DU COLZA DU SEMIS A LA LEVEE

	Matière active	Spécialité commerciale	Dose/ha de spécialité	O B S E R V A T I O N S
PRE - SEMIS	diallate	AVADEX	3,5 à 4 l	. Incorporation immédiate après application . Actif uniquement sur graminées . Dose de 4 l si folle avoine et repousses céréales
	trifluraline	nombreuses spécialités dont TREFLAN	2,5 l	. Incorporation immédiate après épandage . Actif sur graminées, sauf repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
	napropamide	DEVRINOL FL	2,2 à 2,8 l	. Incorporation superficielle dans les 2 jours (sauf si pluies importantes . Actif sur graminées : sauf folle avoine et repousses céréales . Actif sur dicotylédones : dont gaillets, matricaires . La dose de 2,8 l est une dose maximum à n'utiliser qu'en sol argileux (+ 25 % argile) (risque phytotoxicité sur la culture suivante
	nitralin + napropamide	ZULAN FULTON	2,5 kg	. Incorporation superficielle dans les 2 jours . Actif sur graminées : proche de napropamide . Actif sur dicotylédones : dont matricaires
	tébutame + napropamide	TAMBER	6 l	. Incorporation superficielle après semis . Actif sur graminées et dicotylédones
	tébutame + trifluraline	AMARILLO	5 l	. Actif sur graminées et dicotylédones dont repousses de céréales et gaillet . Incorporation légère (4 à 5 cm) dans la journée
PRE-SEMIS OU PRE-LEVEE	tébutame	COMODOR 6	4,8 à 6 l	. En présemis, incorporation uniquement si sol pierreux . Actif sur graminées : 6 l en présemis si risque repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
PRE - LEVEE	dimétachlore	TERIDOX	2 à 3 l	. Risque de phytotoxicité (surtout en terres légères) utiliser 2 l . Actif sur graminées : sauf folle avoine, repousses céréales . Actif sur dicotylédones : dont matricaires, capselles
	métazachlore	BUTISAN S	2,5 l	. A n'utiliser qu'en conditions de semis favorables (préparation de sol, date et profondeur de semis). Même dans ces conditions la sélectivité peut être insuffisante. . Utilisation préférable immédiatement après le semis : possible jusqu'à 3 jours après . Très bonne efficacité herbicide . Actif sur graminées sauf repousses céréales et folle avoine . Actif sur nombreuses dicotylédones : dont matricaires , capselles
POST-LEVEE PRECOCE	métazachlore	BUTISAN S	3 l	. A utiliser dès le stade "cotylédons étalés-1ère feuille pointante du colza" . La firme préconise ce type d'application pour les semis en conditions difficiles . Ce type d'utilisation est efficace sur capselles